



Charte des valeurs

Initiative Pays de Fougères, c'est un réseau d'accompagnement et de financement

1. RESEAU

Initiative Pays de Fougères fait partie du réseau Initiative France, premier réseau associatif du financement de la création et reprise d'entreprise qui fédère plus de 200 associations locales. Nous intervenons pour les entreprises en création et en reprise qui s'implantent sur trois territoires : **Couesnon Marches de Bretagne, Fougères Agglomération et 4 communes au Nord de Liffré-Cormier** (Gosné, Livré sur Changeon, Mézières sur Couesnon, St Aubin du Cormier).

Le Réseau Initiative Pays de Fougères a distribué près de 7.5 millions d'euros de prêts d'honneur ces 25 dernières années, aux porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise du territoire avec un taux de pérennité à 5 ans de 85%. Ce taux de pérennité s'explique en grande partie par la qualité de l'aide apportée aux entrepreneurs.

Notre modèle est fondé sur des valeurs de gratuité et de solidarité. L'association fonctionne avec des salariés et un réseau de bénévoles (membres du CA, marraines, parrains, chefs d'entreprises, partenaires publics et privés).

2. L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER ET HUMAIN DE L'ASSOCIATION

Le prêt d'honneur permet de constituer ou de renforcer vos fonds propres. C'est un prêt personnel sans intérêt dont l'objet est de faciliter l'accès au prêt bancaire et de créer un effet levier. La somme prêtée va directement sur le compte du dirigeant. Elle est considérée comme un apport personnel.

La force de notre réseau associe 2 services indissociables : le financement et l'accompagnement des entrepreneurs

- **Le Financement par l'octroi d'un prêt d'honneur :**
 - Respecter vos engagements de remboursement du prêt accordé.
 - Echanger avec votre conseiller et votre parrain/marraine en cas de difficultés pour anticiper.
- **L'Accompagnement** qui se caractérise par :
 - Répondre aux sollicitations de votre conseiller.
 - Etudier la proposition d'un **parrainage** qui pourra vous être faite (ou si vous êtes demandeur).
 - Participer à des **actions collectives pour se former et réseauter** : des ateliers, des conviviales... sont proposés par l'association durant l'année.

avec le soutien de



Quelles sont nos valeurs ?

- **Confiance**

Notre relation avec les entrepreneurs bénéficiaires Initiative est basée sur la confiance.

- **Proximité**

Notre connaissance du territoire et de ses acteurs est un atout pour développer votre réseau professionnel.

- **Responsabilité**

Chaque projet d'entreprise que nous soutenons fait l'objet d'une double analyse : économique et l'adéquation entre votre projet et vous. C'est le rôle du conseiller qui étudie votre dossier et du comité d'agrément qui octroie le prêt d'honneur Initiative.

- **Gratuité**

Notre accompagnement est gratuit. Si nous avons les moyens de vous soutenir, c'est grâce à la mobilisation de nos bénévoles, au financement de nos partenaires publics et privés, **aux adhésions de nos bénéficiaires à l'association y compris la vôtre.**

- **Solidarité et réciprocité**

Votre adhésion et le remboursement de votre prêt d'honneur permettront de financer de nouveaux entrepreneurs.

L'esprit d'Initiative Pays de Fougères, c'est aussi notre **dynamique de réciprocité.**

Le ou la Bénéficiaire s'engage à rendre demain à d'autres ce qu'il ou elle a reçu.

Rejoignez Initiative Pays de Fougères en adhérant au travers d'un don de votre entreprise (déduction fiscale de 60%).

Il est fortement recommandé d'adhérer à notre association ; cela nous permet d'exister, d'être légitimée et reconnue par nos financeurs et tout l'écosystème entrepreneurial.

Le montant de l'adhésion est de 120€ annuel pendant toute la durée du prêt.

avec le soutien de

